

JOURNAL DU COMITE D'INTERET DE QUARTIER

DE SAINT PIERRE LES MARTIGUES

Septembre 2004 N°2

14 Chemin des Ecoles Tél.: 04 42 81 17 04



Chantier de l'école de Saint Pierre : rencontre du 30 juin 2004

Mr Henri Cambessédes, adjoint spécial à Saint-Pierre, avait convié l'ensemble des riverains au futur chantier de l'Ecole à une réunion d'information, le mercredi 30 juin 2004 dernier. Etaient également présents, pour la Mairie, Mr Jean Gontéro, adjoint aux travaux et aux équipements, le responsable du chantier et un représentant de la Police Municipale ; pour les parents d'élèves de l'Ecole, les représentants des deux associations, à savoir APE de St-Pierre et FCPE; et pour les enseignants Mme Nérin, Directrice de l'Ecole Maternelle, Mr Buisson, Directeur de l'Ecole Primaire.

La rencontre a débuté par une visite des bungalows de l'Ecole Maternelle, déjà installés, puis tout le monde s'est retrouvé dans la cour de l'Ecole pour discuter du futur chantier.

Après la présentation de la topographie du chantier et du planning prévisionnel des travaux, un certain nombre de questions ont été posées par les riverains et représentants de parents d'élève présents : le problème de la mise en route de la nouvelle cantine (le transfert est prévu pendant les vacances de Pâques), le problème de la circulation et du stationnement autour de l'Ecole aux heures d'entrée et de sortie des élèves, la forte chaleur éventuelle dans les bungalows en cas d'ensoleillement important à la rentrée de septembre ou au printemps, le fait que la zone qui sert de cour de récréation aux enfants de l'Ecole Maternelle n'est pas ombragée, les allées et venues éventuelles de poids lourds sur le Chemin des Ecoles, la sécurité du chantier. A ces questions, les représentants de la Mairie

ont alors répondu que pour le transfert de la cantine, un contrôle strict du planning des travaux serait effectué afin d'éviter tout retard et permettre ainsi le transfert, comme il a été prévu, pendant les vacances de Pâques. Concernant les problèmes de stationnement et de circulation autour de l'Ecole, une présence policière a été sollicitée et le représentant de la Police Municipale a promis d'être vigilant. Il est, malgré tout, demandé aux parents d'être "compréhensifs" et de veiller à ne pas perturber la circulation par un stationnement "sauvage". En cas de forte chaleur dans les bungalows, Mr Gontéro a affirmé que tout serait fait pour que les enfants puissent être accueillis dans de bonnes conditions (mise en place de climatiseurs si nécessaire). Théoriquement, il ne devrait pas y avoir de circulation de poids lourds sur le Chemin des Ecoles, vue la position de l'entrée du chantier retenue. Enfin, concernant la sécurité des enfants, le chantier sera parfaitement clôturé et ne devrait permettre aucun accès.

Pour le problème de l'ensoleillement de la cour de récréation de l'Ecole Maternelle, il n'existe pas de véritable solution "technique", la seule solution envisageable est un arrangement avec l'Ecole Primaire : les enfants de la Maternelle utiliseraient alors la cour de l'Ecole Primaire, bien plus ombragée, à des horaires de récréation différents.

En conclusion de la réunion, Mr Buisson a été désigné "médiateur" pour les problèmes éventuels inhérents au chantier, et Mr Cambessédes demeure, en tant qu'élu de quartier, à la disposition de la population.



Le centre d'enfouissement des déchets avance ...

Le 30 juin s'est tenue en Mairie une réunion de concertation sur le CED du vallon du Fou à laquelle le CIQ a été invité.

Les travaux d'aménagement devraient commencer à l'automne 2005, le centre d'enfouissement démarrer en 2006 et fonctionner, par tranches de 4 ou 5 ans, pendant 20 ans.

A coté du CED proprement dit, vont être installées une déchetterie (plus près de la route, mais peu visible) et une aire de compostage des déchets verts (le compost, sans boues, sera réutilisé sur le centre d'enfouissement pour couvrir).

L'accès se fera par la 4 voies qui va à Naphtachimie puis la D49 vers Saint Pierre. Nous aurions préféré qu'il se fasse par la zone industrielle sud (près du ball-trap).

Un compte-rendu de l'étude géologique a été fait ainsi qu'un compte-rendu de l'étude

acoustique concluant qu'il n'y aurait pas d'impact notable concernant le bruit et d'autant plus que le centre sera fermé la nuit.

Enfin, le 23 juillet une délégation du Comité a participé à la visite dans les hautes Alpes du site de Ventavon (Centre d'enfouissement des déchets très comparable à celui de Martigues : même nombre d'habitants concernés, même concepteur, même procédé, et même durée d'exploitation autorisée).

Le résultat est plutôt rassurant : ni odeurs, ni envols en bordure immédiate du site. Deux réserves cependant : d'une part le mistral sur le Vallon du Fou est sûrement plus violent qu'à Ventavon : il génèrera peut-être plus d'envols et transportera peut-être davantage les odeurs. D'autre part le site, bien qu'en fonctionnement depuis 1 an, ne dégage pas encore assez de gaz de fermentation pour qu'ils soient captés et brûlés. Dans l'avenir, lorsque ces gaz seront produits en quantité suffisante, peut-être que les odeurs seront plus importantes.



Se regrouper contre les termites ?

Au mois de juin la Mairie organisait une réunion sur les nuisances dues aux iules et aux termites. S'il n'y a, semble-t-il, pas grand chose à faire pour lutter contre les pullulations exceptionnelles d'iules nous avons appris un certain nombre de choses sur les termites. L'ensemble du département des BdR est considéré comme zone infestée et les cas avérés d'attaques de termites sont assez nombreux sur Martigues. A Saint Pierre plusieurs cas ont été recensés.

Il existe deux méthodes de lutte contre les termites la protection chimique et la destruction par des appâts empoisonnés.

Toutes les deux n'offrent qu'une protection limitée dans le temps et sont très coûteuses (20 000 à 40 000 F).

Mais le regroupement de plusieurs personnes concernées permet de fortement diminuer ce coût (division du prix par 2 ; 3...).

Des entreprises sérieuses existent, agréées par le CTBA.

Avant de se lancer dans un traitement, il faut bien sur, faire faire un diagnostic. Là encore se regrouper permet de réduire fortement les coûts.

Plusieurs adhérents du Comité se sont déjà concertés pour faire faire collectivement un diagnostic. Si vous êtes intéressés, contactez-nous....

☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞

☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞

☞ ☞